



Séparation d'un couple non marié

Par **manzanero**, le **29/10/2008** à **08:07**

je vis avec un homme depuis 20 ans, ni mariée ni pacsée. Nous avons une maison dont nous sommes chacun propriétaire à 50%. le crédit est terminé. Nous avons deux enfants de 14 et 11 ans. Je viens d'apprendre que mon compagnon avait une liaison depuis quelques mois. Je lui ai demandé de partir. Il me propose de me laisser la maison sans réclamer sa part mais, en échange, il ne veut pas verser de pension alimentaire. Est-ce normal? Quels sont mes droits? serai-je obligée de lui verser la moitié de la valeur de la maison (donc de la vendre)? Puis-je garder la maison et avoir droit à une pension alimentaire? Mon salaire est de 2000 euros par mois et mon compagnon gagne 1900 euros par mois et possède un appartement et des voitures de collection. Quelles sont les démarches à effectuer dans le cas d'une séparation sans mariage ni pacs? Je précise que c'est mon compagnon qui n'a jamais voulu ni mariage ni pacs. Merci de me répondre, c'est une situation récente et inattendue, je suis un peu perdue.

Par **JamesEraser**, le **29/10/2008** à **10:43**

[citation]serai-je obligée de lui verser la moitié de la valeur de la maison (donc de la vendre)?[/citation]
De lui verser la moitié, oui s'il la réclame. De la vendre, non. Vous pouvez contracter un crédit.
[citation]en échange, il ne veut pas verser de pension alimentaire. Est-ce normal?[/citation]
C'est à vous de voir auprès du JAF. Et que cet arrangement figure bien dans la grosse de jugement.
Que coûterait une pension alimentaire pour deux enfants par rapport à la valeur de moitié de votre maison ? (valeur + intérêts si emprunt)
J'ai le sentiment que votre compagnon n'est pas très bon en calcul.
La décision qui sera rendue ne concernera que les enfants, aucune communauté de vie reconnue n'étant à dissoudre.
Experatoo ment